

COUVREUR



STATUT SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

Présentation du métier

Le couvreur réalise l'étanchéité des toitures, les bardages de façades.

Il met en œuvre des éléments de couverture :

- ardoises, tuiles (de terre cuite, béton...), ciment, feutre bitumé, verre, matière plastique, laine de verre, etc..Le travail des métaux (zinc, cuivre, aluminium, acier galvanisé et inoxydable).
- les bardages isolants (extérieur).
- les réceptions et conduites d'eau pluviale, de même que les pénétrations de toitures (lucarnes, châssis, cheminées, etc.).
- les échafaudages et moyens de levage et de sécurité.

Aujourd'hui la modernisation de ces moyens facilite l'exécution du travail et de ce fait le rend plus attrayant.

Aptitudes requises

- Aimer le travail en extérieur.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Faire preuve d'autonomie pour organiser et gérer son travail sur le chantier.
- Satisfaire aux règles de sécurité.

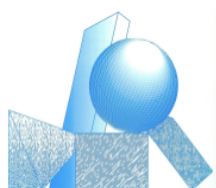
Contre-indications : dispositions au vertige.

Préparation du diplôme

La formation peut se dérouler sur 1, 2 ou 3 années au cours desquelles l'élève effectuera 14 semaines de formation en entreprise.

Débouchés et poursuites d'études

- Facilité d'insertion dans des entreprises de toute taille.
- Baccalauréat Professionnel TBEE
- Mention complémentaire zinc
- Brevet Professionnel Couvreur



LP LESNARD de LAVAL

Lycée des Métiers du Bâtiment / 84 boulevard Volney 53015 LAVAL

